



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023	1
TABLE DES MATIÈRES	2
REMERCIEMENTS	6
L'ACCUEIL DU PUBLIC	7
Le premier accueil	7
Les inscriptions aux activités extrascolaires.....	7
<i>Projets réalisés en 2023</i>	8
<i>Pistes pour 2024</i>	8
L'OPÉRATIONNEL	9
Introduction	9
Le staff organisationnel	9
LA PÉRIODE SCOLAIRE	10
Le partenariat avec chaque école	10
<i>L'école Sainte-Marie</i>	10
<i>École du Parvis</i>	10
<i>Ulenspiegel</i>	10
<i>École Nouvelle</i>	11
<i>La petite École</i>	11
<i>JJ Michel</i>	11
<i>École 4 Saisons</i>	12
<i>Ecole Peter Pan</i>	13

<i>Ecole Léonie La Fontaine</i>	13
<i>Victor Horta</i>	14
<i>École Saint-Jean Baptiste</i>	14
<i>Le lycée intégral Roger Lallemand (LIRL)</i>	15
Pass' Pass'	15
<i>Pistes pour 2024</i>	15
Les ateliers du mercredi	15
<i>Pistes pour 2024</i>	16
LES PROJETS EN PÉRIODES DE VACANCES	17
Les plaines de vacances	17
<i>Statistiques</i>	17
<i>Particularités 2023</i>	17
<i>Pistes 2024</i>	18
Les séjours de vacances	18
<i>Particularités 2023</i>	18
<i>Séjour de Détente</i>	19
<i>Séjour intégration/inclusion</i>	19
<i>Séjour d'été</i>	19
<i>Statistiques</i>	20
Les stages	20
<i>Proposer une offre complémentaire aux plaines de vacances</i>	20
<i>Démocratiser certaines disciplines, les rendre accessibles et amener l'enfant à s'autonomiser dans ses activités</i>	20
<i>Statistiques</i>	21

Les Minimômes	21
<i>Statistiques</i>	22
<i>Pistes pour 2024</i>	22
LES RESSOURCES HUMAINES	23
Introduction	23
Entreprise Sociale et Démocratique.....	23
<i>partenariat avec les cpas de la region de bruxelles-capitale</i>	23
<i>EQUIPE LOGISTIQUE ET DE MAINTENANCE</i>	23
<i>L'accompagnement ou tutorat</i>	24
<i>formations internes à l'animation.....</i>	24
Réforme du staff opérationnel : constats et défis.....	24
Champs d'actions des ressources humaines	25
<i>Politique de formation</i>	25
Reporting RH	25
<i>Occupation des travailleurs.....</i>	25
<i>Personnel breveté</i>	26
<i>COLLABORATEUR.TRICE.S dans un cursus certifiant</i>	26
DIRECTION DE DÉVELOPPEMENT.....	28
Nouveaux projets	28
<i>Accueil et Animations pour le projet MIRIAM du CPAS</i>	28
<i>POULALLIER COLLECTIF.....</i>	28
<i>Animations au Parlement Bruxellois</i>	28

<i>Chantier bâtiments CEMôme et son projet</i>	29
<i>BOURSES AUX VELOS</i>	29
<i>PARTENARIAT AVEC LE CPAS D'IXELLES</i>	29
<i>AGRANDISSEMENT DE L'EQUIPE LOGISTIQUE</i>	30
COMMUNICATION	31
Les moyens de communication externes	31
<i>Les flyers</i>	31
<i>Le Konecto</i>	31
<i>La newsletter</i>	31
<i>Le site Internet</i>	31
<i>La page Facebook</i>	32
<i>Le profil Instagram</i>	32
<i>Les sondages de satisfaction</i>	32
<i>Les outils extérieurs</i>	32
COHÉSION SOCIALE ET PARTICIPATION AU RÉSEAU	34
OCCUPATION DE LA SALLE RODELLE	35
Pistes pour 2024	35

REMERCIEMENTS

Le CEMôme remercie :

Ses travailleurs pour leur énorme investissement et leur professionnalisme,

Ses partenaires pour les riches échanges et projets qui en résultent,

Les pouvoirs publics qui lui accordent leur confiance et le subsidient.

L'ACCUEIL DU PUBLIC

L'accueil est le lieu où se produit le premier contact avec nos usagers. Il s'y opère l'accueil du public entrant avec la réorientation vers le service approprié, les inscriptions aux différentes activités, le dispatching des appels téléphoniques entrants, la gestion des locaux et la centralisation des achats pour le CEMôme et les crèches espaces enfance.

Quatre personnes sont chargées de ce service et de son espace.

C'est un espace utile aussi bien pour le public que pour l'équipe éducative. Cette dernière y a la possibilité de recueillir un grand nombre d'informations permettant l'établissement de constats de terrain et, de ce fait, une adaptation de l'offre de services en conséquence.

LE PREMIER ACCUEIL

Le premier accueil est la zone où la personne entrante est accueillie par un membre de l'équipe accueil. On y considère sa demande et on l'oriente vers le service concerné. Il en va de même pour les appels téléphoniques.

Afin d'être le plus efficace possible dans l'accueil de nos visiteurs, c'est l'équipe d'accueil qui assure en tournante cette fonction. Ceci afin que chacun puisse entrer en contact avec nos usagers et puisse prendre conscience de leur « réalité » : leurs idées, leurs craintes, leurs plaintes, leur enthousiasme, ...

Ponctuellement, la chargée de communication, les animateurs et les chargés de projets de la période vacances, suppléent l'équipe accueil, notamment lors des deux 1^{ers} jours d'une nouvelle période d'inscriptions.

Les demandes traitées à l'accueil sont diverses. Les plus fréquentes sont : les inscriptions aux activités, complément d'information concernant ces dernières, la gestion des locations de la salle Rodelle, les rendez-vous avec les membres de l'équipe éducative, la gestion de la centrale d'achat. Cependant, la réorientation vers d'autres organisations locales est très fréquente. La mise à disposition de brochures et la connaissance du tissu associatif local sont alors des aides indispensables.

LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Le CEMôme propose à ses usagers deux canaux d'inscription : les permanences inscriptions au siège de l'ASBL et le site internet.

Les permanences destinées aux inscriptions se déroulent du lundi au jeudi en période d'activité scolaire et du lundi au vendredi, durant les congés. Les parents y sont reçus dans l'ordre de leur arrivée. L'inscription est effective de suite mais nécessite le paiement immédiat d'un acompte de 30% sur le montant de l'activité choisie sauf pour les personnes bénéficiant d'une aide financière (CPAS, Samu social, SAJ-SPJ...). Ces dernières ont la possibilité d'inscrire leur enfant durant les permanences inscriptions, sans rien déboursier et uniquement sous présentation d'un document attestant d'une demande de prise en charge partielle ou intégrale des frais d'activité (ex : SAJ, la petite école, SAMU, CPAS, ...). Dans le cas contraire, l'inscription reste possible mais nécessite le paiement immédiat d'un acompte de 30% sur le montant de l'activité choisie.

Étant donné l'affluence sur le site internet et dans nos bureaux, le premier jour des inscriptions on-line a lieu une semaine après chaque rentrée scolaire. Le jour suivant, les bureaux d'inscriptions s'ouvrent au public. Les places réservées pour chacune de nos activités à chaque mode d'inscription, sont réparties de manière équitable. Ceci afin de répondre au mieux aux attentes des parents : être plus disponible, diminuer le temps d'attente et les apaiser. Seuls les enfants déjà inscrits dans notre base de données peuvent s'inscrire aux activités via les inscriptions on-line. Celles-ci s'effectuent en trois temps. Les parents complètent un formulaire de demande disponible sur le site www.cemome.be. Celui-ci est ensuite traité par les membres du service accueil qui envoient, le cas échéant, une confirmation d'inscription par mail à laquelle les factures seront jointes. À la clôture des inscriptions on-line, les parents ayant réglé leur facture recevront les cartes d'accès liées aux activités de leur enfant par la poste. Les autres, après un délai supplémentaire, devront payer leur inscription et venir chercher les cartes sur place. Pour toute annulation tardive le solde restera dû.

À l'heure actuelle, il est possible d'inscrire, via le site, pour les activités des mercredis après-midi, les stages, les plaines de vacances, les séjours et les Minimômes.

En 2023, 2.760 inscriptions ont été réalisées on-line, ce qui représente une augmentation par rapport à 2022.

Les inscriptions physiques s'effectuent comme suit : lorsqu'un enfant est inscrit pour la première fois au CEMôme, un dossier complet est élaboré dans la base de données. Il contient toutes les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant dans les meilleures conditions. En 2023, nous avons créé 785 nouveaux dossiers, ce qui représente une diminution de 7,5% par rapport à 2022. Cette diminution peut s'expliquer par la suspension du partenariat avec les affaires néerlandophones dû au changement des périodes de vacances en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Flandre.

Depuis octobre 2019, nous avons tenté de simplifier les inscriptions relatives aux enfants du projet intégration, afin de répondre de manière équitable et juste aux parents demandeurs. Nous avons pu inscrire un nombre total de 49 enfants en 2023.

En 2023, le nombre total d'inscriptions (inscriptions on-line et physiques confondues) effectuées s'élevait à 5.058, un chiffre en augmentation de 23.5% par rapport à 2022. Parmi ces inscriptions, 2.142 d'entre elles concernaient des enfants domiciliés à Saint-Gilles, 2.084 concernaient des enfants scolarisés à Saint-Gilles et 1.687 d'entre elles concernaient des enfants domiciliés et scolarisés à Saint-Gilles. Enfin, 4.408 inscriptions concernaient des enfants domiciliés en agglomération bruxelloise, ce qui représente une augmentation de 21% par rapport à l'année 2022.

PROJETS RÉALISÉS EN 2023

Évolution de la centrale d'achat : nouvelle note de service, mise en place d'un protocole, modification de l'échéancier (dates de réception des bons de commandes, achats et livraison), renforcement des contacts avec les fournisseurs suivants : INAPA, Colruyt, Action ;

Rencontre avec les asbl partenaires -> matinées d'échanges ;

Aménagement de l'espace accueil lors des 1ers jours d'inscriptions, en fonction d'un thème prédéfini : décoration, point info, petit-déjeuner, animations.

PISTES POUR 2024

- Faire évoluer la centrale d'achat : établir des études de marché pour réaliser des achats respectant un meilleur rapport qualité/prix, établir de nouveaux contacts fournisseurs, location ou achat d'un box ;
- Nous souhaiterions proposer un tarif préférentiel aux familles nombreuses ;
- Repenser le système des cartes d'accès/sortie que nous remettons à la suite de chaque inscription : utilisation d'un badge à scanner via un QR code afin d'éviter le gaspillage (réimpressions excessives) mais également pour pallier le délai trop court pour l'envoi des cartes au domicile des parents ;
- L'équipe accueil souhaiterait suivre une formation continue en Néerlandais/Anglais afin de répondre au mieux aux diverses sollicitations, questions, demandes des parents/partenaires, ceci au vu du nombre en nette augmentation de parents/partenaires néerlandophones sollicitant nos services (par téléphone, mails, accueil physique) ;
- Se pencher sur un nouveau programme d'inscription au vu du nombre de problèmes rencontrés. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu dont une en présence de notre informaticien.

L'OPÉRATIONNEL

INTRODUCTION

Le CEMôme, acteur de l'accueil extrascolaire, fut investi durant l'année 2023 tant en périodes scolaires que durant les vacances scolaires.

En périodes scolaires, nous sommes intervenus dans 10 écoles de l'enseignement fondamental :

1. École Peter Pan ;
2. École Léonie La Fontaine ;
3. École JJ Michel ;
4. École 4 Saisons ;
5. École Ulenspiegel ;
6. Ecole Nouvelle ;
7. Ecole du Parvis ;
8. Ecole Saint-Jean Baptiste ;
9. Ecole Victor Horta et ;
10. Ecole Sainte-Marie.

Dans chacune de ces écoles, sont organisés les temps d'encadrement suivants :

- Le temps de midi ;
- Le temps de garderie après les cours, ce que nous appelons communément le SOSALE (Si On S'amuse Après l'École) ;
- Les activités du mercredi après-midi et ;
- L'accompagnement pour des projets spécifiques à la demande des directions d'écoles (classes vertes, sorties diverses, cours philo, etc.).

De plus, les écoles du réseau communal et l'école Sainte-Marie permettent aux enfants de rester à l'étude après le temps scolaires. La gestion est déléguée au CEMôme asbl depuis 2014.

Hormis notre intervention dans les écoles saint-gilloises, le CEMôme organise également le parascolaire du mercredi et une école de devoirs.

En termes de management des équipes d'animation, un membre du staff est identifié comme « coordinateur.trice pour gérer les équipes d'animation fixes de 2 à 3 projets.

Quant au Centre de Vacances, ont été organisés en 2023 :

- Les plaines de vacances ;
- Les stages spécifiques ;
- Le projet Minimôme sur la commune de Saint-Gilles ;
- Le projet Minimôme de la Roseraie ;
- Les séjours de vacances.

LE STAFF ORGANISATIONNEL

En 2023, le staff organisationnel était composé comme suit :

Personne	Fonction	Projet 1	Projet 2	Projet 3
Arbaoui Fihri	Coordinateur	Ulenspiegel	Nouvelle	Victor Horta
Verlant Quentin	Coordinateur	JJ Michel	4 Saisons	Saint-Jean Baptiste
Houssane Amal	Coordinatrice	Ecole de devoirs	Parascolaire	EDD de la Roseraie
Aznag Saïd	Coordinateur	Peter Pan	Léonie La Fontaine	
Boudjemai Emilie	Coordinatrice	Sainte-Marie	Ecole du Parvis	
Mahieu François	Chargé de projets	Plaines de vacances	Stages/Minimômes	Séjours
Hubeau Kim	Chargée de projets	Plaines de vacances	Stages/Minimômes	Séjours

LA PÉRIODE SCOLAIRE

LE PARTENARIAT AVEC CHAQUE ÉCOLE

L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

Depuis quelques années, le CEMôme collabore avec l'école Sainte-Marie, école du réseau libre.

Une équipe de trois animateurs est présente sur le temps extrascolaire pour prendre en charge les enfants conjointement avec l'accueillante (temps de midi, mercredis après-midi et SOSALE).

L'organisation est restée similaire à l'année précédente.

La convention de partenariat a été reconduite jusqu'en décembre 2024.

Pour les journées spéciales, telles que les journées pédagogiques, journées de grève et/ou accompagnements spécifiques en temps scolaires (classes vertes et sorties), l'école a régulièrement sollicité le CEMôme pour venir soutenir le corps enseignant et l'accueillante.

En juin 2023, nous avons organisé une soirée d'adieux pour les 6^{èmes} primaires, qui fut un franc succès.

PERSPECTIVES 2024

- Améliorer la collaboration avec l'équipe pédagogique ;
- Participer aux événements et sorties afin d'améliorer notre intégration dans l'école ;
- Participer à la réflexion pédagogique sur les règles de l'école d'une part (ROI actuellement redéfini) et les règles de la cour d'autre part.

ÉCOLE DU PARVIS

La collaboration avec l'école du Parvis, enseignement spécialisé de type 8, est effective depuis une dizaine d'années.

La stabilité et la présence quotidienne de l'équipe du CEMôme permettent à l'école de développer une pédagogie avec de plus petits groupes et permettent également aux enfants de jouir d'un cadre d'apprentissage et de développement optimal.

L'équipe est intégrée au projet en participant aussi bien aux temps scolaires qu'extrascolaires.

Le programme d'activités se construit conjointement avec l'équipe éducative : éducateur.trice.s et animatrices participent à l'élaboration et aux activités, en prenant en compte les besoins des élèves et de l'école.

PERSPECTIVE 2024

Les animatrices du CEMôme faisant partie intégrante de l'équipe de l'école, nous envisageons de ne plus lui attribuer un coordinateur CEMôme dès mars 2024.

ULENSPIEGEL

Notre collaboration avec l'école perdure depuis un certain nombre d'années. L'équipe d'animation est pleinement intégrée dans les projets en temps extrascolaire (SOSALE, mercredis) et ceux en temps scolaire (projets +). La collaboration avec la direction et la coordination de l'école est harmonieuse et bonne dans son ensemble.

Durant le temps de midi, nous avons continué notre système d'animation dans la cour de récréation. Toutefois, les animateurs ont également accompli d'autres tâches telles que l'aide aux repas chauds ou l'aide à l'encadrement des maternelles.

Les mercredis après-midi ont été assurés de 14h00 à 16h30. Une fois par mois, ces derniers organisent un grand jeu pour apporter une plus-value sur les animations.

De plus, les animateurs du CEMôme ont soutenu le corps enseignant lors d'accompagnements spécifiques (classes vertes, sorties spécifiques).

Lors des journées de conférences pédagogiques et de grèves, l'équipe d'animation renforçait également l'équipe extrascolaire en place dans l'école.

La gestion des études dirigées est organisée conjointement entre la coordinatrice de l'école et le coordinateur du CEMôme, ces temps étant encadrés soit par des enseignants soit par des volontaires.

ÉCOLE NOUVELLE

Jusqu'en mars 2023, le partenariat avec l'école Nouvelle a été mis à l'épreuve par le taux d'absentéisme conséquent et divers évènements. Fort heureusement, le changement de coordination et notre capacité d'écoute quant aux besoins de l'école a permis la refonte de l'équipe d'animation depuis août 2023.

Durant le temps du midi, les animateurs sont présents dans l'école dès 12h30 et proposent aux enfants un planning d'activités mis en place. Toutefois, lorsqu'il y a des absents dans l'équipe d'accueillant.e.s, les animateurs viennent alors en renfort lors du service des repas et la surveillance de la cour de récréation.

Les mercredis après-midi sont des moments plus propices pour animer. Les enfants sont accueillis dès 11h30 pour le repas du midi. Le nombre moindre d'enfants présents est favorable pour réaliser des grands jeux.

Concernant les accompagnements spécifiques, l'école sollicite peu les animateur.trice.s pour venir en soutien.

Ce n'est que durant les journées de conférences pédagogiques et de grèves, que l'école demande un renfort au CEMôme pour encadrer et animer les enfants présents dans l'école.

La gestion des études dirigées est conjointement régentée par les coordinations de l'école et du CEMôme. Les études sont majoritairement menées par les professeurs de l'école.

LA PETITE ÉCOLE

La petite école est un lieu de transition vers l'école pour des enfants de l'exil jamais ou peu scolarisés (de 6 à 16 ans). Elle propose une première expérience de l'école, de ses

codes et de la culture du pays d'accueil. Ce dispositif a pour but de permettre aux élèves d'intégrer le système scolaire classique.

Le projet a été investi par le CEMôme de septembre 2022 à juin 2023, du lundi au vendredi de 10h50 à 11h50.

Nous avons toutefois fait le choix de ne pas reconduire la convention par manque d'effectif et au vu du taux d'absentéisme conséquent rendant impossible l'accomplissement de nos obligations.

JJ MICHEL

Durant l'année 2023, la présence du coordinateur s'est renforcée sur le terrain, afin d'accompagner une équipe de travailleurs composée de 3 animateurs de janvier à juillet 2023 (deux profils insertion et un animateur expérimenté). Depuis septembre 2023, l'équipe est composée de 4 animateurs (un profil insertion et trois animateurs expérimentés).

- Trois animateurs sont présents quotidiennement sur les temps du midi de 12h à 14h ;
- Deux animateurs sont présents les mercredis de 13h à 17h30 ;
- Quatre animateurs sont présents de 15h30 à 18h00 tous les jours ;
- Participation de tous les animateurs à la réunion hebdomadaire avec les accueillants chaque mercredi matin.

Lors de la pandémie, les besoins de l'école se situaient principalement en période scolaire, pour remplacer les professeurs, assurer les cantines sur le temps de midi, ... Les animateurs ne savaient donc plus animer. Malheureusement, l'école s'est habituée à ce que le CEMôme réponde à ses besoins et a donc continué, depuis lors, à solliciter le CEMôme pour des remplacements. Les animateurs, qui souhaitent avant tout animer, éprouvent des difficultés face à cette situation qui perdure, ce qui s'est ressenti dans leur motivation. C'est pour cette raison que le staff opérationnel a pris position et a remis au centre des discussions nos missions institutionnelles.

La volonté institutionnelle a été de constituer une équipe intégrée, équipe qui aurait passé la majorité de son temps dans l'école, en vue de préparer les animations et de

collaborer avec le corps enseignant et les accueillants. Toutefois, la réalité de terrain n'a pas permis d'obtenir un local attitré pour y faire les préparations et y animer.

Il existe tout de même un local collaboratif, dans lequel nous sommes chaque mercredi en réunion avec l'équipe d'accueillants, la coordinatrice et la directrice.

La continuité du projet bar a été assurée en partenariat avec l'équipe d'accueillants, qui, en l'absence d'un nombre suffisant d'animateurs fin 2022, a repris le flambeau de l'organisation de ces événements. De manière trimestrielle, enfants et parents sont invités à venir déguster nourritures et boissons de saison, les vendredis qui précèdent une veille de congés scolaires. Ces moments renforcent les liens et permettent rencontres et échanges entre parents, enfants, animateurs et accueillants.

La fermeture de la piscine Victor Boin a mis un terme aux accompagnements piscine en septembre 2023. Nous avons tout de même assuré l'accompagnement de deux classes vertes dans le courant du mois de juin ainsi que de nombreuses sorties pour les différents cycles, autant maternels que primaires, et ce tout au long de l'année.

Lors des nombreuses journées de grève, qui ont ponctué mensuellement le rythme scolaire, ainsi que lors de journées pédagogiques, le CEMôme a organisé ou participé à l'organisation de la garde des enfants assurant ainsi un service aux parents et permettant aux équipes pédagogiques de se former.

PERSPECTIVES 2024

Les perspectives 2024 sont les suivantes :

- Permettre à nouveau aux animateurs d'animer des temps d'activité ;
- Organiser un projet foot « inter-écoles » place Morichar ;
- Assurer la pérennité du projet bar ;
- Mettre en place un planning commun à tous les acteurs de l'accueil extrascolaire.

ÉCOLE 4 SAISONS

L'équipe de l'école 4 Saisons est porteuse de projet mais la diminution de l'effectif, le turnover et l'absentéisme n'ont pas permis de mettre en place toutes les activités préparées.

Lors des conférences pédagogiques, animateurs et accueillants encadrent les enfants.

Tous les animateurs participent à la réunion hebdomadaire organisée avec les accueillants.

Malgré la volonté institutionnelle de constituer une équipe intégrée, qui puisse faire ses préparations dans l'école et directement collaborer avec le corps enseignant et le personnel des garderies, la direction de l'école n'a plus permis aux animateurs d'occuper le local qui leur avait été attitré pour les préparations et animations d'activités.

Il existe tout de même un local collaboratif, dans lequel nous sommes chaque lundi matin en réunion avec l'équipe d'accueillants et le coordinateur extrascolaire.

En ce qui concerne les projets +, la fermeture de la piscine Victor Boin a mis un terme aux accompagnements piscine en septembre 2023. Nous avons tout de même assuré de nombreux accompagnements en sorties scolaires organisées par les professeurs des différents cycles. Nous avons également accompagné plusieurs classes lors d'un mini-séjour de type classe verte.

PERSPECTIVES 2024

Les perspectives 2024 sont les suivantes :

- Agrandir l'équipe d'animateurs pour répondre à la fois aux besoins de l'école pour l'encadrement des cantines et des garderies et permettre aux animateurs d'assurer leur mission principale qui consiste à animer ;
- Garantir une stabilité dans l'équipe d'animation pour permettre la mise en place de projets d'activités et assurer une continuité dans notre travail au sein de l'école.

ECOLE PETER PAN

En 2023, l'équipe d'animation était composée de 2 animateurs.trices pleinement intégré.e.s à l'école et à leurs divers projets (SOSALE, temps du midi, mercredis après-midi, accompagnements en sorties et projets + en temps scolaire le matin). Toutefois, l'école a régulièrement fait appel aux animateurs CEMôme pour pallier aux absences des accueillants et renforcer l'équipe d'encadrement.

La direction et la coordination de l'école étant les mêmes depuis quelques années, notre collaboration est donc bien assise et aisée.

Les accompagnements en sorties et les projets + hebdomadaires (piscine et projets en collaboration avec des instits) ont été relancés. Des animateurs ont également participé à 2 classes vertes. À partir de cette année, le CEMôme a fait le choix de stopper la prise en charge des cours philos ; en effet, ce sont des projets en temps scolaires normalement assurés par des instits.

Durant les temps de midi, les animateurs travaillaient de pair avec l'équipe extrascolaire afin d'offrir une gestion des temps de midi plus aisée et efficace (surveillance des cantines et dans les cours de récréation).

Lors des journées de conférences pédagogiques et de grèves, l'équipe d'animation renforçait également l'équipe extrascolaire en place dans l'école.

En mai 2023, un changement a été opéré dans la coordination de l'équipe. Le coordinateur a quitté sa fonction pour gérer les projets de la période de vacances. Et un nouveau collaborateur a été désigné à ce poste.

Enfin, le CEMome gère l'organisation des études dirigées, de 15h30 à 16h30, en collaboration avec la coordination extrascolaire de l'école. Les encadrants des études sont majoritairement des enseignants de l'école, avec ponctuellement deux personnes externes à l'école sous convention de volontariat pour renforcer le staff.

ECOLE LÉONIE LA FONTAINE

En 2023, l'équipe d'animation était composée de 4 animateurs.trices.

Les accompagnements en sorties et les projets + hebdomadaires (piscine) ont été relancés.

À partir de cette année, le CEMôme a fait le choix de stopper la prise en charge des cours philos ; en effet, ce sont des projets en temps scolaires normalement assurés par des instituteur.trice.s.

La direction de l'école étant toujours la même que l'année dernière, notre collaboration est maintenant bien assise (ainsi qu'avec la coordinatrice extrascolaire).

La direction visant une cohérence des différents intervenants de l'école dans le suivi des enfants, l'équipe d'animation fut davantage conviée à des réunions d'échanges afin d'améliorer le suivi pédagogique des enfants (discipline, sanctions...). Ces échanges ont permis la création d'un outil pour gérer les comportements des enfants au sein de l'école, outil utilisé par toutes les parties afin de garantir une cohérence dans le suivi.

Durant les temps de midi, les animateurs travaillaient de pair avec l'équipe extrascolaire afin d'offrir une gestion des temps de midi plus aisée et efficace (surveillance des cantines et dans les cours de récréation).

Deux projets DAS ont également été initiés dans l'école par des associations externes, dont notamment :

- Théâtre et chant ;
- Découverte de nouvelles disciplines sportives.

Des projets communs ont été mis en place avec les équipes d'accueillants et d'animateurs, dont notamment le projet Top Chef durant le SOSALE et l'organisation ponctuelle de grands jeux les mercredis après-midi.

Lors des journées de conférences pédagogiques, de journées de formation d'instituteur.trice.s et de grèves, l'équipe d'animation renforçait également l'équipe extrascolaire en place dans l'école.

Enfin, des animateurs furent sollicités par la direction pour participer à l'organisation de la fête de l'école.

Quant à la gestion des études dirigées, de 15h40 à 16h40, les encadrants sont majoritairement des personnes extérieures à l'école sous convention de volontariat et 4 instituteur.trice.s de l'école.

VICTOR HORTA

Depuis 2022, les projets initiés ont pour finalité de diminuer la violence et de garantir sécurité physique et psychologique des enfants durant les temps extrascolaires.

Pour pallier cette difficulté, plusieurs moyens ont été mis en œuvre et maintenus en 2023 :

- L'organisation du « comptoir », espace de jeu et de détente accessible le midi à tous les enfants ;
- L'organisation d'activités sportives dans la salle de gymnastique ;
- L'organisation de grands jeux.

L'équipe est à ce jour composée de 3 animateur.trice.s, dont deux aguerris et un en insertion socioprofessionnelle.

La direction étant satisfaite de la collaboration avec le CEMôme, une reconduction du partenariat est effective jusqu'en juillet 2025.

L'évaluation de juin 2023 ayant mis en lumière la non prise en charge des enfants du cycle maternel par le CEMôme, il a été demandé en septembre dernier que les enfants de cette tranche d'âge puissent également bénéficier d'animations de 15h30 à 18h00.

ÉCOLE SAINT-JEAN BAPTISTE

En 2023, l'investissement des animateurs et du coordinateur s'est renforcé. Lors de l'évaluation annuelle, les directions ont félicité l'équipe pour son investissement et défini la collaboration comme positive. Nous avons donc reconduit le partenariat jusqu'en juin 2025.

Les projets mis en place par chacun des animateurs répondent aux besoins des enfants et permettent de désengorger la cour de récréation. En effet, les enfants ont besoin de s'amuser, de se dépenser, ils participent donc à de grands tournois sportifs en temps de midi (environ 50 enfants) mais également à des ateliers danse ou des grands jeux les mercredis après-midi.

Chaque vendredi, la réunion de concertation nous permet de travailler sur notre collaboration avec l'école. Différents acteurs se retrouvent dès lors autour de la table :

- Nadia, la coordinatrice extrascolaire engagée par l'école ;
- Les ALE engagés par l'école ;
- Les animateurs et le coordinateur CEMôme.

Nous y échangeons à propos des projets, des activités, de l'organisation des cantines et surtout des enfants.

Pour les temps du midi, un animateur supplémentaire vient prêter main forte pour assurer la surveillance ou l'accompagnement des enfants à la cantine. Le coordinateur lui-même assure certains de ces renforts.

En septembre 2023, un nouveau local a été mis à disposition de l'équipe extrascolaire. L'aménagement de ce local est en cours, l'idée étant de transformer cet endroit en espace snoezelen, afin de répondre aux besoins spécifiques de certains enfants chez lesquels nous observons des problèmes de comportement.

PERSPECTIVES 2024

Nos perspectives sont les suivantes :

- Réaménager la cour (traçage des zones et jeux de cours) ;
- Mettre en place un projet « jeux de société » et « comptoir » ;
- Finaliser l'aménagement du local « snoezelen ».

LE LYCÉE INTÉGRAL ROGER LALLEMAND (LIRL)

Le Lycée Intégral Roger Lallemand et le CEMôme ASBL travaillent en partenariat pour la mise en place d'activités sportives, d'éveil et ludico-pédagogiques sur le temps de midi les lundis, mardis et jeudis de 13h à 14h. Différents types d'ateliers y sont proposés (lutte, BD, etc.) et les enfants sont libres d'y participer en vue d'expérimenter, de créer du lien, de découvrir, et ce dans une approche pédagogique.

De janvier à juin 2023, nous n'avons pas rempli nos obligations quant au quota d'heures de présences au sein de l'établissement scolaire. En effet, les animateurs impliqués venant d'équipes diverses, cela a rendu compliqué leur remplacement lorsqu'ils venaient à s'absenter. C'est pour cette raison que, depuis septembre 2023, ce sont les animateurs de l'école des devoirs qui ont la charge du projet. Ainsi, nous espérons apporter un peu de stabilité et davantage de qualité au sein du projet, auprès des jeunes et partenaires.

PASS' PASS'

L'année 2023 a été similaire à celle de 2022 quant à l'organisation de l'EDD.

La particularité de cette année a été la mise en place d'un projet avec les enfants, intitulé « Pleine Terre ». Il consistait à la création d'un potager tout au long de l'année scolaire. Durant ces temps, les enfants étaient acteurs dans la confection de compostière, d'espaces pour planter etc. L'équipe d'animateur.trice.s a donc mené ce projet tout le long de l'année sous diverses formes, telles que des activités manuelles, des sorties pédagogiques, etc... Ainsi, en juin 2023 (fin d'année), les enfants ont pu récolter les fruits de leur travail dans le potager.

De plus, en juin 2023, nous avons organisé une fête de clôture à laquelle nous avons invité les parents. Les enfants ont été acteurs, tant au sens propre que figuré du terme, en diffusant une vidéo sur la vie du Pass' Pass' et des divers moments clés d'une journée type. Cela a donc permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'EDD et sa finalité d'une part, et d'autre part, à récolter les retours et ressentis des parents.

En septembre 2023, les inscriptions pour la nouvelle année scolaire se sont faites sur base d'une liste d'attente ; chaque parent a été au préalable rencontré afin d'expliquer au mieux le projet et les améliorations apportées. Nous avons dès lors compté quelques nouveaux enfants inscrits au sein de notre école des devoirs. Cela permet de créer une dynamique totalement différente, ou les anciens intègrent les nouveaux enfants inscrits.

Sur base des différents constats de terrain réalisés en 2022, nous avons réorganisé l'espace lors du temps de devoirs dans le but d'améliorer le confort de tous et pour que chaque enfant puisse faire ses devoirs dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons également réorganisé et mis l'accent sur les rencontres parents du lundi : nous estimons que celles-ci sont importantes tant pour le suivi des enfants que pour les parents en leur permettant de faire le relais avec l'école ou autres institutions.

PISTES POUR 2024

- Organiser davantage de sorties pédagogiques ou de cohésion (éventuellement le week-end pour avoir un temps plus long avec les jeunes) ;
- Utiliser au mieux les ordinateurs dans le but de sensibiliser les enfants aux réseaux sociaux, aux dangers d'internet, comment faire une bonne recherche, comment vérifier les informations, etc. ;
- Se focaliser davantage sur l'accompagnement au CEB, dès avril.

LES ATELIERS DU MERCREDI

Nous avons débuté l'année 2023 dans la continuité de ce que nous avons commencé en septembre 2022.

Les activités du mercredi consistent en une bulle d'air pour les enfants, changeant du cadre de l'école. Cela permet aux enfants, mais également aux animateur.trices, de vivre les activités dans un cadre totalement différent.

Les thématiques proposées pour l'année scolaire 2022-2023 ont été les suivantes :

- Découverte de l'eau ;
- Grand foot ;
- Mini-foot ;
- Art Attack ;
- Sports de combat ;
- Projet Potager ;
- Skateboard.

Certaines thématiques permettent de transmettre une passion aux enfants. Le projet du mercredi est un projet attendu des enfants. En moyenne, le taux d'absentéisme est très faible.

Lors du dernier mercredi de l'année scolaire 2022-2023, et ce dans le but de clôturer l'année, nous avons organisé une grande activité avec tous les groupes.

PISTES POUR 2024

- Rester à une thématique à l'année ;
- Garder les principales thématiques (grand foot, mini-foot, découverte de l'eau) et éviter des thématiques trop originales ;
- Privilégier les activités avec des partenariats pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles choses ;
- Travailler en amont l'offre des mercredis afin d'envoyer aux parents notre flyer des mercredis début juin, avec comme point d'attention des noms de thématiques accrocheurs.

LES PROJETS EN PÉRIODES DE VACANCES

Dans la perspective de ce qui est présenté ci-dessus, nous pouvons décrire notre ambition éducative comme étant celle d'accompagner, soutenir l'enfant et le jeune travailleur en insertion socioprofessionnelle dans son développement pour devenir un citoyen ouvert et solidaire, confiant et responsable, ambitieux, créatif, acteur, serein et équilibré, sociable, autonome et libre, conscient et critique.

Cette ambition éducative est notre socle commun à tous les niveaux d'action (plaines, stages, séjours).

Cette ambition est abstraite et hors de portée si celle-ci n'est pas accompagnée des clefs indispensables à sa réalisation. Il nous semble, dès lors, important de mettre en place des moyens qui servent de base de réflexion pour toutes actions à entreprendre. Ce sont les attitudes et méthodes éducatives.

En tant qu'éducateurs et animateurs, nous visons donc des attitudes qui permettent le développement harmonieux et le bien-être de l'enfant. L'enfant ne pourra en effet s'autonomiser que s'il est entouré d'adultes qui dans leurs actes et comportements lui donnent les outils pour soutenir positivement son développement.

Nous avons subdivisé les projets en période de vacances selon deux grands pôles :

1. Les plaines de vacances ;
2. Les stages.

En plus de ces deux pôles, le CDV compte d'autres projets (Minimômes et séjours) et outils (intégration, partenariats, matériels, stagiaires) qui se greffent aux projets du centre de vacances (plaines, stages, Minimômes et séjours) de manière transversale.

LES PLAINES DE VACANCES

Nous organisons des activités pour les enfants durant chaque période de vacances scolaires. Il s'agit de moments de plaisir et de partage destinés à tous les enfants de 2,5 à 12 ans. Les enfants sont les bienvenus, pour ne pas rester seuls à la maison, pour rencontrer de nouveaux copains, pour apprendre à évoluer au sein d'un groupe, etc.

Les plaines de vacances ce sont, avant tout, des enfants qui s'amuse et s'épanouissent ensemble dans un esprit de « vacances » avec les objectifs suivants :

- Proposer un accueil de qualité pour tous durant les vacances scolaires ;
- Contribuer au développement, à l'émancipation et l'épanouissement de l'enfant.

Nous accueillons habituellement 350 enfants par semaine en automne, hiver et carnaval et 450 enfants à printemps et en été.

STATISTIQUES

Centres de Vacances	Détente	Printemps	Été	Automne	Hiver
Nb de places ouvertes et occupées en 2022	296	674	3294	578	587
Nb de places ouvertes et occupées en 2023	664	753	2590	683	597

Depuis la rentrée 2022, les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de maternelle et de primaire, entament l'année scolaire avec un nouveau calendrier. Le Pacte pour un Enseignement d'excellence rééquilibre le temps passé à l'école avec une alternance de 7 semaines de cours et de 2 semaines de congé, tout en conservant 14 semaines de vacances réparties sur toute l'année. Cela explique les augmentations significatives d'occupation pour la période de détente qui a vu pour la première fois la semaine de congé doublée (contrairement à l'automne qui avait déjà doublé en 2022). Et une diminution de fréquentation pour l'été qui est passé de 9 semaines de vacances à 7 semaines de vacances (une semaine de moins qui a été proposé par le CEMôme).

PARTICULARITÉS 2023

Les plaines de vacances sont en constante évolution. L'équipe fait son possible pour adapter au mieux la réalité de terrain en amenant les réponses les plus adéquates

possible en fonction des besoins des différents acteurs (enfants, parents, travailleurs, pouvoirs subsidiant, ...). Pour cela, nous avons travaillé sur différents aspects des constats de terrain et sur les attentes de chacun.

Les temps d'accueil, les temps de midi, la gestion du matériel et le cadre de travail général ont notamment été retravaillés cette année. Le projet d'inclusion d'enfants en situation de handicap a également été remis en place depuis les vacances de printemps après une pause de quelques mois.

Pour sélectionner les animateurs.trices externes, nous organisons deux soirées de sélections minimum entre deux périodes de vacances. Celles-ci sont menées à bien par un adjoint de plaine ainsi que le coordinateur. Cela permet de renouveler continuellement notre base de données de jobistes. Le concept des soirées de sélections a été amélioré en y ajoutant un moment d'échanges sur des situations qui peuvent être rencontrées sur le terrain. Cela nous permet de constater leur capacité de réflexion et d'adaptation en plus des animations.

Concernant la soirée des nouveaux, celle-ci a été simplifiée l'année dernière. Nous donnons toujours les informations essentielles concernant l'institution (organisation, infos contractuelles, ...), cela afin que les nouveaux travailleurs puissent savoir comment assurer le travail sur le terrain. La majeure partie de la soirée est axée sur le projet pédagogique et les attentes envers les animateurs engagés.

À la fin de chaque plaine, les chargés de projets veillent à avoir un « feed-back » concernant les jobistes et les adjoint.e.s. Ces retours permettent d'avoir un suivi sur le long terme des travailleurs et du déroulement des activités afin d'améliorer les périodes suivantes de manière continue.

PISTES 2024

Pour améliorer la qualité de nos plaines de vacances, nous envisageons plusieurs pistes de travail pour l'année 2024 :

1. La notion d'adulte modèle ;
2. Les points d'attention sur la qualité lors d'une journée d'animation ;

3. La sécurité ;
4. L'accueil (enfants, parents, etc.).
5. Les ateliers en plaines.
6. L'imaginaire en animation.
7. La diversification et le renouvellement des partenariats dans les divers projets.

Les 4 premiers points seront travaillés via des modules pédagogiques proposés aux animateurs internes de l'équipe.

LES SÉJOURS DE VACANCES

Le CEMôme, parmi ses différentes activités, accueille beaucoup d'enfants en plaines durant chaque période de vacances scolaires.

Certains de ces enfants y passent toutes leurs vacances, y compris toutes les semaines de l'été.

Les plaines deviennent donc aussi le « train-train » quotidien de leur vie. L'un de nos objectifs principaux est de viser l'épanouissement de l'enfant.

Pour y répondre, nous pensons qu'il est important d'offrir quelque chose de nouveau régulièrement.

Nous voulons donc offrir des horizons nouveaux, un cadre de vie différent, des relations différentes, hors du quotidien, une bulle d'air, une aventure, une autre manière de vivre les choses, un défi : un séjour ! Qui est en adéquation avec le projet pédagogique du centre de vacances.

Parce qu'un camp, ce n'est pas seulement des jours d'animation, c'est aussi des jours de vie en collectivité hors de son « petit chez soi », durant lequel l'enfant est amené à s'adapter à un nouvel environnement et une nouvelle structure, à partager son espace de vie, à être autonome, à s'organiser et se gérer.

PARTICULARITÉS 2023

Chaque année, nous organisons un minimum de deux séjours. En 2023, nous en avons organisé 3. L'un d'eux s'est déroulé pendant les vacances de détente avec 20 places (camp écoles de devoirs), un autre au printemps (séjour intégration) avec 40 places et le dernier en été avec 40 places.

SÉJOUR DE DÉTENTE

Un camp sous le thème de « Robin des bois » a été organisé pour la période de détente du 20/02 au 24/02/2024, au château de Sartay à Chaudfontaine. 24 enfants ont participé à ce camp. Des animations originales et une équipe de 4 personnes ont accompagnés les enfants lors de ce camp de 5 jours.

SÉJOUR INTÉGRATION/INCLUSION

Une équipe de 7 animateurs chevronnés ont accueilli durant les vacances de printemps 2023, du 1er au 7 mai, un groupe de vingt et un enfants de 6 à 12 ans dont cinq enfants en situation de handicap.

Le séjour se déroulait à Nismes dans le centre « Espoir et fraternité », le thème du camp était ; « voyage Mythologique ». Les activités pour la plupart tournaient autour de cette thématique.

Les enfants étaient séparés en deux groupes (6-8 ans et 9-12 ans) en tenant compte de leurs besoins et de leur développement afin de participer à des activités spécifiques liées à leur tranche d'âge et axées sur la détente et les vacances.

Les enfants étaient mélangés tout au long de la journée (repas, grands jeux de l'après-midi, veillées, etc.).

Ce séjour s'articulait autour de trois grands axes :

L'INCLUSION -INTÉGRATION

L'inclusion -intégration d'enfants à besoins spécifiques permettait de :

- Développer la découverte de la différence chez tous les enfants ;
- Déconstruire l'image stéréotypée du handicap ;

- Diminuer la peur, l'ignorance et le rejet envers les personnes handicapées ;
- Permettre aux enfants handicapés de vivre comme tous les enfants ;
- Développer un esprit de groupe, d'entraide et de solidarité au sein du groupe d'enfants ;
- Permettre à chaque enfant handicapé ou non de trouver une place au sein du groupe ;
- Permettre aux enfants handicapés de relativiser leur situation de handicap.

L'AUTONOMIE, LA RESPONSABILITÉ ET LA DÉBROUILLARDISE

Les plannings comportaient des temps où les enfants étaient responsables du rangement de leur chambre, du rangement des espaces communs, du tri des poubelles, etc. Nous avons mis en avant la notion de responsabilité des plus grands envers les plus jeunes. Les enfants étaient aussi inclus dans l'organisation de la vie de groupe.

VIVRE DES VACANCES

Les enfants étaient bien entendu en vacances ! Notre fonction lors de ce séjour était de faire en sorte qu'elles soient de la meilleure qualité possible. Nos différents jeux, activités et veillées étaient des moments d'animation axés sur la notion de plaisir. Ce séjour était aussi un moment pour les enfants de couper avec la routine de l'école, de prendre le temps de souffler et de s'amuser. Nous nous sommes retrouvés en pleine nature, loin de la ville ; c'était l'occasion de s'oxygéner les poumons et de prendre l'air. Nous avons été à l'écoute des besoins de chacun pour adapter nos animations pour que chacun y trouve son compte, le plaisir des enfants et la réussite de leurs vacances étant notre priorité.

SÉJOUR D'ÉTÉ

Un séjour pour 41 enfants âgés de 6 à 12 ans a été organisé du 24/07 au 31/07 au centre culturel « la Marlagne » à Wépion sous le thème du « Far West ».

Les enfants ont pu participer à différentes activités, notamment des jeux autour du thème (jeux dans les bois, jeux en ville,...) et visiter la région en participant à des ballades, visites de musées,... Ils ont également profité d'activités sportives réalisées par

les animateurs.trices. L'équipe d'animation était composée de 7 animateurs. Ils ont pu préparer et offrir un camp inoubliable aux enfants ayant participé a ce séjour.

STATISTIQUES

En 2023, les séjours ont bénéficié à 86 enfants, contre 74 en 2022. Une augmentation pour 2023 par rapport à 2022. Pour la période de printemps, une baisse d'occupation de place se fait remarquer.

	Détente	Printemps	Eté	Automne	Total
Nb d'enfants différents inscrits en 2023	24	21	41	–	86

LES STAGES

De nombreux enfants passent toutes leurs vacances sur nos plaines, dans les écoles de la commune et au domaine de la Roseraie.

Les disciplines telles que : la danse, l'équitation, le tennis, l'escalade, les techniques de cirque, le vélo, l'équitation, ... sont parfois réservées à une minorité alors que d'autres disciplines plus répandues comme le foot, les sports de combat, la piscine concernent la majorité de notre public.

Peu de familles sont informées de ce qui existe et des facilités mises à leur disposition (aide du CPAS, ...).

La plupart des opérateurs ATL bruxellois pratiquent des tarifs élevés.

Le public Saint-Gillois est tellement diversifié aux niveaux culturel et économique que ces opérateurs ne touchent qu'une petite partie de la population.

Nos listes d'attente en plaine et statistiques nous montrent que la demande d'inscriptions à nos activités extrascolaires ne cesse d'augmenter.

Certaines structures ont des capacités limitées et leurs stages sont quasi complets très rapidement. Depuis 2010, le CEMôme a lancé ses premiers stages qui ont remporté rapidement un grand succès comme le prouve le nombre d'inscrits en stages. La particularité des stages est qu'une grande partie du programme est réservée à la pratique d'une discipline sportive, créative, culturelle, etc. À cela, d'autres activités variées de type plaine de vacances s'ajoutent.

La découverte, l'initiation, le dépassement de soi sont autant d'objectifs qui se trouvent au cœur des activités menées par l'animateur dans une atmosphère de joie et de plaisir.

Les objectifs des stages sont les suivants :

PROPOSER UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE AUX PLAINES DE VACANCES

- Donner la possibilité à l'enfant de découvrir et/ou d'approfondir une discipline, de s'inscrire dans une démarche d'apprentissage ;
- Avoir une offre de stage qui répond à la demande : récolter les demandes, utiliser les statistiques et listes d'attente, évaluer et ajuster en fonction des possibilités ;
- Créer des groupes plus petits, avec une dynamique différente, qui permettent l'initiation et la formation d'une discipline ;
- Accueillir les enfants dans un autre lieu ;
- Mettre à profit nos beaux espaces du site Rodelle.

DÉMOCRATISER CERTAINES DISCIPLINES, LES RENDRE ACCESSIBLES ET AMENER L'ENFANT À S'AUTONOMISER DANS SES ACTIVITÉS

- Effectuer des recherches de disciplines moins accessibles telles que l'équitation, la plongée, le vélo... Créer des partenariats pour bénéficier des compétences d'un personnel spécialisé, utiliser les ressources spécifiques en interne et externe... ;
- Négocier des tarifs avec nos partenaires afin de soumettre aux parents un prix abordable/minime ;
- Informer les familles des facilités financières (aides du CPAS, paiement en plusieurs fois...)

- Veiller à proposer des activités pour chaque tranche d'âge ;
- Impliquer les parents dans la recherche d'une discipline qui correspond à leur enfant pour qu'ils s'inscrivent sur du long terme à la discipline dans laquelle ils se sont initiés.

Nous avons acquis une compétence et une expertise dans l'organisation de ces activités que nous comptons encore développer.

Nous constatons une demande de places en constante évolution pour ce projet chez les 2,5 à 6 ans.

STATISTIQUES

En 2023, nous constatons une diminution d'inscription légère pour la période d'automne et d'été. La diminution pour l'été s'explique par la réforme des rythmes scolaires (moins de semaines de vacances durant l'été et moins de stages en néerlandais). La hausse significative du nombre d'enfants inscrits à nos activités pour la période de détente s'explique également par la réforme des rythmes scolaires en vigueur qui fait passer les vacances de détente d'une à deux semaines.

Nous devrions veiller à ouvrir plus de places pour les 2,5-6 ans et à maintenir le même nombre de places pour les 6-12 ans.

	Détente	Printemps	Été	Automne	Hiver
Nb d'enfants inscrits en 2022	84	173	624	194	160
Nb de stages différents en 2022	10	20	72	18	18
Nb d'enfants inscrits en 2023	197	175	522	182	155
Nb de stages différents en 2023	20	18	61	18	18

LES MINIMÔMES

Il s'agit d'un accueil pour les 2,5- 3 ans durant les vacances scolaires. Le cadre et les animations variées sont en lien avec les objectifs qui ont été adaptés à cette tranche d'âge de transition entre la crèche (ou la famille) et l'école (ou la plaine).

Les accueils se déroulent dans les locaux du CEMôme à Saint Gilles et au domaine de la Roseraie à Uccle. Chaque structure a une capacité d'accueil de 18 enfants, donc, au total, 36 enfants âgés de 2,5 ans à 3 ans par semaine de vacances.

Contrairement aux conditions d'accueil en plaine et à l'école, nous acceptons les enfants qui ne sont pas encore tout à fait propres. Les animateurs seront donc au fait, prêts à changer les enfants et à encourager l'apprentissage de la propreté.

Par ailleurs, par des activités variées, nous visons, entre autres, la stimulation du langage, le développement psychomoteur etc.

Pour une partie des enfants bénéficiaires du projet, c'est une première expérience en collectivité. Il s'agit donc également de faciliter l'apprentissage de la socialisation.

Avec l'attention nécessaire, le souci de la sécurité et de l'hygiène, l'affection, l'imagination, la créativité, les animateurs emmènent les enfants dans l'imaginaire et le rêve pour qu'ils se découvrent au milieu d'un groupe et apprennent à gérer la séparation avec les parents.

Un projet tissé de patience, de bienveillance, d'écoute et de relationnel. Notre outil : l'animation.

Quatre grands objectifs structurent le projet pédagogique :

1. **Stimuler** le langage ;
2. **Faciliter** la transition entre la famille/la crèche et l'école/la plaine ;
3. **Éveiller** à l'hygiène et à la propreté et ;
4. **S'ouvrir** au dialogue avec les parents.

Comme chaque année, nous avons veillé à respecter les objectifs pédagogiques de ce projet dans l'organisation concrète et la gestion du projet :

- Proposer des mini-activités qui stimulent le langage ;
- Éveiller les enfants à la propreté ;
- Accueillir uniquement les enfants qui entrent dans les conditions d'acceptation (enfants peu autonomes et/ou pas propres).

Durant toute l'année, nous avons mené des actions qui respectent les objectifs du projet et les besoins des enfants.

STATISTIQUES

	Détente	Printemps	Été	Automne	Hiver
Nb d'enfants différents inscrits 2022	15	23	97	44	34

Moyenne de place occupé par semaine 2022	15	17	32	28	26
Nb d'enfants différents inscrits 2023	47	37	77	35	31
Moyenne de place occupé par semaine 2023	31	28	31	27	23

PISTES POUR 2024

Pour bien accompagner les enfants dans leur processus d'évolution, il est important que l'équipe des Minimômes soit formée sur les besoins et développements de cette tranche d'âge. Nous voulons mettre en place une formation qui s'adresse spécifiquement à l'équipe des Minimômes.

LES RESSOURCES HUMAINES

INTRODUCTION

L'année 2023 a été synonyme de familiarisation par suite de réforme du staff opérationnel, d'adaptation et de coopération.

En effet, la coordination des staffs opérationnel et d'accompagnement faite par une seule et même personne, la DRH, a permis la mutualisation des compétences et l'amorce à la collaboration. Voilà ce que nous retenons de cette année particulière : richesse dans les échanges, ouverture d'esprit, acceptation et entraide.

Bonne lecture à tous !

ENTREPRISE SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE

Le CEMôme est reconnu en Économie Sociale en tant qu'Entreprise Sociale et Démocratique. Le subsidie finance à ce jour la rémunération de 4 collaborateurs engagés pour l'accompagnement des travailleurs du public cible.

Pour rappel, seuls les contrats ci-dessous peuvent être assimilés au public cible :

1. Les contrats insertion ;
2. Les mises à disposition (articles 60) ;
3. Les postes en économie sociale (ECOSOC).

En cette année 2023, le CEMôme a, à nouveau, rencontré quelques difficultés pour combler les contrats ACS Insertion. En effet, la présélection des candidats étant opérée par Actiris, notre partenaire n'a su mobiliser assez de jeunes intéressés par la fonction d'animation. Nous apprenions d'ailleurs que ce dispositif serait abrogé dès janvier 2025.

PARTENARIAT AVEC LES CPAS DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Le CEMôme est, depuis un certain temps, partenaire avec les CPAS ci-dessous :

- Le CPAS de Saint-Gilles pour 3 postes d'animation et un poste d'ouvrier ;

- Le CPAS de Schaerbeek pour un poste d'ouvrier, un poste de technicien.ne de surface et 2 postes d'animation ;
- Le CPAS d'Uccle pour un poste d'animation.

De nouvelles collaborations ont vu le jour dans le courant 2023 avec :

- Le CPAS de Bruxelles pour 2 postes d'ouvrier ;
- Le CPAS d'Ixelles pour un poste dans une fonction administrative et un poste d'animation.

EQUIPE LOGISTIQUE ET DE MAINTENANCE

L'équipe logistique et de maintenance du CEMôme est composée depuis un certain nombre d'années de personnes sous contrat du public cible (articles 60 et ECOSOC) et ne cesse de s'agrandir.

Depuis 2021, nous avons mis en place un programme d'accompagnement socioprofessionnel afin d'ouvrir davantage d'horizons à ces collaborateurs. Pour ce faire, un partenariat a vu le jour avec deux asbl saint-gilloises, à savoir Espaces Enfance (réseau de crèches implanté à Bruxelles) et Les Ateliers Du Midi asbl (Restaurant d'Économie Sociale).

En effet, si un.e collaborateur.trice souhaite acquérir des compétences dans la cuisine de collectivité ou l'Horeca, cela est envisageable grâce à cette nouvelle convention en respectant les étapes ci-dessous :

1. Modules de formation sur les thématiques suivantes :
 - Hygiène des mains ;
 - HACCP ;
 - Normes AFSCA.
2. Stages pratiques d'une à 2 semaines soit en crèche, soit au restaurant des Ateliers Du Midi ;
3. Accompagnement individualisé et collectif en vue de la préparation à la Validation des Compétences (VDC) « Aide- cuisine en collectivité » ;

4. Épreuves en vue de l'obtention de la VDC.

Ce triumvirat permet donc d'unir les forces et compétences de chacune des asbl afin de professionnaliser les collaborateur.trice.s désireux.euses sur plusieurs métiers.

De plus chaque collaborateur.trice est régulièrement rencontré.e pour cibler son projet professionnel et sa mise en œuvre, peu importe le secteur choisi.

Nous travaillons également en collaboration avec la Cité des Métiers, partenaire vers lequel nous redirigeons les collaborateur.trice.s pour une détermination ciblée.

Pour les collaborateur.trice.s éprouvant des difficultés en langue française, nous organisons des formations en Français Langue Étrangère. Ces temps sont animés par une collaboratrice formée par Bruxelles-Formations Langues à raison de 2 après-midis par semaine, et ont divers objectifs (métiers, sociabilisant et en vue d'acquérir la nationalité belge).

L'ACCOMPAGNEMENT OU TUTORAT

L'accompagnement des travailleurs du public cible reste quant à lui inchangé :

1. Le tutorat d'insertion pendant lequel diverses thématiques sont traitées. Deux journées et demi par mois sont consacrées en individuel pour chaque collaborateur.trice suivi.e ;
2. Le tutorat de formation pour aider les collaborateur.trice.s dans leur cursus scolaire ;
3. Le tutorat de transition pour accompagner les travailleur.euse.s en fin de contrat dans la recherche active d'emploi ;
4. L'accompagnement sur le terrain par les référents-tuteurs pour de l'observation active et/ou de la co-animation éventuelle avec l'animateur.trice en herbe.

FORMATIONS INTERNES À L'ANIMATION

Le CEMôme accueillant des animateur.trice.s de tout horizon, avec ou sans bagage, avec ou sans expérience professionnelle dans le secteur et les formations qualifiantes étant

planifiées que ponctuellement (avant ou après un engagement), nous devons pouvoir garantir le minima de compétences que pour animer un groupe d'enfants.

C'est ainsi que depuis novembre 2023, sont planifiées des matinées pédagogiques sur diverses thématiques réfléchies sur bases des constats de terrain. Ces matinées sont abordées de manière ludique, pratico-pratique et participative. Les formateurs-animateurs mettent en pratique et animent les équipes, tel que nous voudrions que soient animés les enfants, à savoir en s'amusant, se déguisant et prenant du plaisir.

La coopération entre coordinations, chargé de projets et référent-tuteurs permet de se construire une mission commune et de prendre conscience de notre objet social.

RÉFORME DU STAFF OPÉRATIONNEL : CONSTATS ET DEFIS

Pour rappel, depuis septembre 2022, le staff opérationnel est composé de 6 coordinateurs écoles et 2 chargés de projets périodes de vacances, tous étant sous la responsabilité du directeur opérationnel.

L'objectif de la réforme consistait notamment à :

- Former des animateur.trice.s à une fonction d'adjoints en centre de vacances ;
- Planifier les périodes de vacances de sorte que chaque coordinateur.trice puisse manager, former et accompagner les mêmes animateur.trice.s et ainsi avoir une vision globale et annuelle pour leur entretien d'évolution.

Après une année et demie d'expérimentation, nous pouvons conclure que les objectifs sont atteints. En effet, 21 collaborateur.trice.s ont été formé.e.s via des modules de formation sur les thématiques suivantes :

- Le Décret centres de vacances ;
- Les attitudes éducatives à adopter ;
- Organiser un centre de vacances : ligne du temps et chronologie ;
- Le profil de fonction de l'adjoint.

La planification des périodes, durant laquelle chaque animateur.trice suit son.s.a coordinateur.trice sur les périodes de vacances, a quant à elle permis de simplifier les

temps de préparation, de diminuer pour certains leur implication dans les projets de la période de vacances, et enfin d'être accompagné en continu par son responsable direct.

Un seul bémol subsiste : les différences de style dans les management, formation et accompagnement d'une coordination à une autre, ce qui peut parfois entraîner frustrations et malentendus. Ce point sera donc travaillé dans le courant de 2024 pour clarifier les rôles.

Sans compter de la volonté de la direction des ressources humaines d'unir les forces de chacun.e des encadrant.e.s (coordinations, chargé de projets, référent-tuteurs et référente formations) dans le but de faire évoluer les animateur.trice.s.

Pour y parvenir, les actions ci-dessous ont été posées :

1. Les équipes ont été reconstituées afin de permettre équilibre entre animateur.trice.s aguéri.e.s et animateur.trice.s en insertion socioprofessionnelle ;
2. Chaque coordintaur.trice travaille en étroite collaboration avec un référent-tuteur pour préparer et dispenser ensemble des temps de formation ;
3. Les référent-tuteurs participent désormais aux réunions opérationnelles bimensuelles ;
4. Les référent-tuteurs participent aux réunions équipes-écoles menées par la coordination.

CHAMPS D'ACTIONS DES RESSOURCES HUMAINES

POLITIQUE DE FORMATION

En cette année 2023, 164 jours de formation ont été planifiées pour 26 collaborateur.trice.s engagé.e.s pour un total de 1251 heures. Ne sont ni comptés les heures suivies par les travailleurs mis à disposition qui s'engagent dans un processus de formation, ni les heures planifiées les week-ends (samedi et/ou dimanche), ni les modules suivis en ligne. Si nous devons les additionner, ce chiffre serait plus conséquent.

REPORTING RH

En 2023, le CEMôme a bénéficié de plusieurs sources de financement permettant de subventionner l'emploi dans le secteur :

- L'ONE ;
- Le Service de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de l'Économie Sociale ;
- Actiris avec les agents contractuels subventionnés (ACS), les agents contractuels subventionnés d'insertion (ACSI) et les contrats Économie Sociale (ECOSOC) ;
- La mise à disposition d'articles 60 des Centres Publics d'Action Sociale de Saint-Gilles, Schaerbeek, Bruxelles-Villes, Uccle et Ixelles ;
- Le Maribel Social.

OCCUPATION DES TRAVAILLEURS

Au cours de l'exercice 2023, 98 travailleurs ont transité au CEMôme asbl, dont 90 sous un statut d'employé.e et 8 sous statuts d'ouvrier.ère.

Ne sont pas comptabilisés les saisonniers occupés pendant les périodes de vacances qui sont engagés soit sous statut article 17, soit sous statut étudiant.

Si nous détaillons, selon les types de contrats, cela donne :

Salarié.e.s	Nombre
Internes	98
Externes	390
TOTAL	276

Il est toutefois important de notifier que parmi les collaborateur.trice.s internes dont le contrat a pris fin en 2023, les sept se sont vu.e.s proposer un nouveau contrat de travail, dont 2 à durée indéterminée et 5 contrat à durée déterminée.

Tout ceci pour démontrer que nous essayons un maximum de pérenniser l'emploi des salarié.e.s ayant un statut ou contrat précaire.

PERSONNEL BREVETÉ

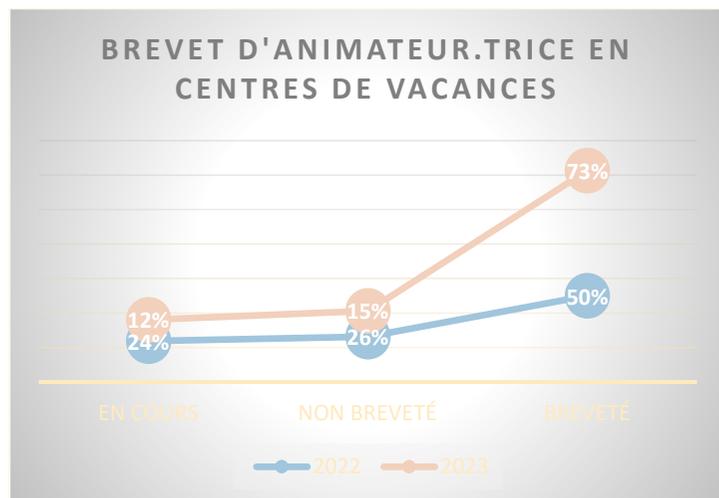
La fonction de l'animateur.trice étant peu reconnue au niveau des politiques, notre unique levier pour garantir un minimum de qualification à nos collaborateur.trice.s est la formation qualifiante, telle que :

- Le brevet d'animateur.trice en centres de vacances et ;
- Le brevet de coordinateur.trice en centres de vacances.

Nous devons dès lors tout mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs de formation et ainsi remplir nos obligations vis-à-vis de l'ONE.

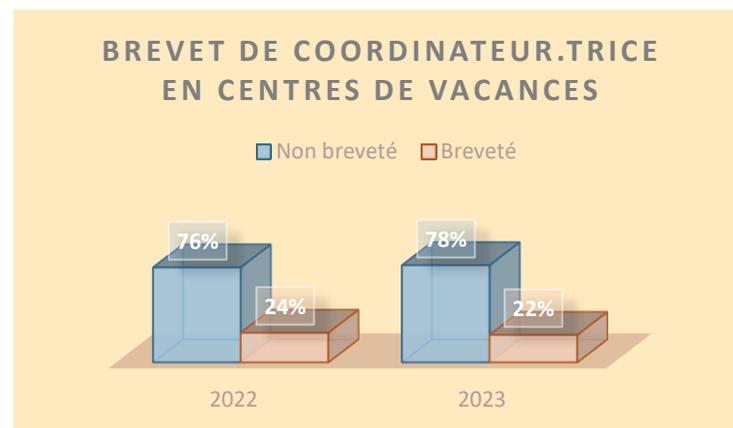
BREVET D'ANIMATEUR.TRICE EN CENTRES DE VACANCES

Dans le courant 2023, un réel effort est observé pour former nos collaborateurs, avec une hausse de 23 % de notre personnel breveté.



BREVET DE COORDINATEUR.TRICE EN CENTRES DE VACANCES

Une légère diminution est observée entre 2022 et 2023. Toutefois, avec la nouvelle réforme et la formation mise en place en interne pour faire découvrir la fonction de coordination, ce chiffre devrait être en hausse dans le courant 2024, 6 collaborateurs ayant commencé les démarches en vue de suivre la formation qualifiante.

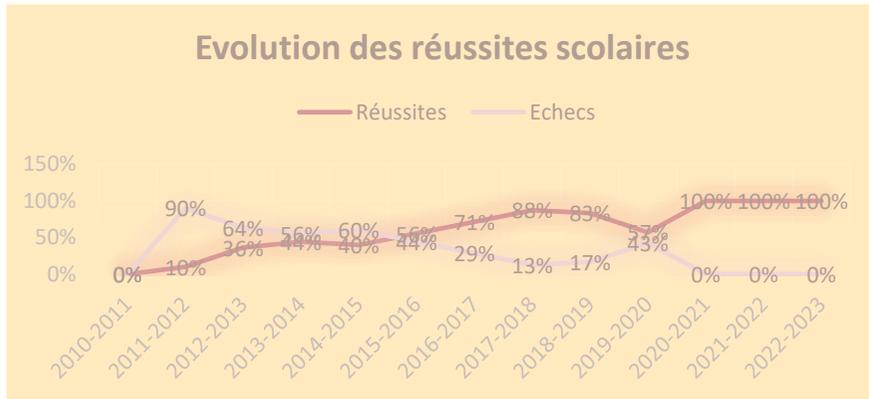


COLLABORATEUR.TRICE.S DANS UN CURSUS CERTIFIANT

Tel que l'année précédente, au terme de l'année scolaire 2022 - 2023, nous observons un taux de réussite de 100 % pour les 7 collaborateur.trice.s dans un cursus certifiant.

Parmi les formations suivies, nous retrouvons notamment :

- Le bachelier éducateur.trice spécialisé.e (5 collaborateurs concernés) ;
- Le complément CESS (une collaboratrice) ;
- Le master en ingénierie sociale.



Permettre aux collaborateurs peu qualifiés de se former en vue de ressortir avec un diplôme supplémentaire, reste toujours notre priorité. Toutefois, nous observons que les collaborateurs fraîchement diplômés s'ouvrent à d'autres expériences et découvertes professionnelles et choisissent de partir.

DIRECTION DE DÉVELOPPEMENT

Le directeur de développement a pour mission principale, sur base des constats et des besoins, de créer, initier et développer de nouveaux projets (aussi innovants que complémentaires à ceux en cours). Ceci dans le cadre des missions de service aux parents, de bien-être et d'accueil extrascolaire des enfants et des travailleurs, de cohésion sociale, de développement du secteur et des infrastructures. Après analyse, soutenir et garantir les actions de développement de projets, d'informations, de formations, d'accompagnement pédagogique et méthodologique, de partenariats... Assurer la vision à moyens et longs termes de l'association est également une des missions propres à la direction de développement et ceci en collaboration avec l'administrateur délégué du CEMôme.

Le directeur de développement est à l'initiative de l'impulsion de nouveaux projets mais aussi de la gestion de l'équipe logistique et maintenance, ce qui implique l'entretien et la maintenance du bâtiment et de son matériel. Il a également la responsabilité de l'équipe accueil ainsi que de la personne chargée de la communication. Depuis septembre 2019, le directeur de développement est Redouane El Fari. En octobre 2021, Romain Delfosse a été engagé comme adjoint à la direction de développement pour soutenir le directeur dans son travail quotidien.

Du temps a aussi été consacré à la gestion des différentes demandes de partenaires (petite école, commune, etc.) et des prises d'initiatives de rencontres avec différents partenaires (écoles, cyclo vélos, etc.) pour sonder leurs besoins ou aborder d'éventuels futurs partenariats.

Le CEMôme souhaite participer au développement du secteur de l'accueil extrascolaire. Pour cela, nous sommes en recherche constante de nouvelles idées, de projets, mais aussi de nouveaux partenariats pour développer nos activités. C'est en travaillant et en se concertant tous ensemble (parents, enfants, animateurs/éducateurs, professionnels et partenaires du secteur, pouvoirs publics) que nous pourrions avancer et proposer des changements positifs pour nos projets et notre ASBL.

Notre envie est de collaborer avec tous les publics concernés par le secteur de l'accueil extrascolaire. Que ceux-ci soient des projets entre professionnels (temps de formation,

échanges de bons procédés, discussions) ou encore des projets entre parents/enfants et les professionnels du secteur de l'enfance, nous restons à l'écoute et espérons pouvoir agir favorablement à son développement.

NOUVEAUX PROJETS

ACCUEIL ET ANIMATIONS POUR LE PROJET MIRIAM DU CPAS

Le CPAS de Saint-Gilles, partenaire privilégié du CEMôme dans le cadre du projet « MIRIAM », a fait appel au CEMôme pour assurer l'accueil des enfants de 0 à 6 ans afin que les parents puissent participer à des actions collectives organisées par le CPAS de Saint-Gilles. L'accueil des enfants s'est déroulé dans les locaux du CEMôme (rue de Danemark 15-17 à 1060 Saint-Gilles), de 13h à 16h, les lundis et/ou mardis des mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2023. Durant cet accueil, nos animateurs ont proposé différents types d'activités selon l'âge des enfants.

POULALLIER COLLECTIF

Dans le cadre du Contrat de Rénovation Urbaine- Roi, les communes de Forest et Saint-Gilles ont décidé de mettre en place deux poulaillers collectifs qui sont gérés par un collectif de citoyens (7 ménages du quartier). Le CEMôme avait, déjà, un poulailler géré par son personnel et dans le cadre du projet porté par la commune de Saint-Gilles et Forest, le CEMôme a mis à disposition son poulailler. Celui-ci a pour but de sensibiliser au gaspillage alimentaire et à une revalorisation possible des déchets organiques ainsi que de promouvoir la cohésion sociale et la nature en ville.

ANIMATIONS AU PARLEMENT BRUXELLOIS

Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale a organisé sa commission délibérative. Les commissions délibératives associent 45 citoyens tirés au sort et 15 parlementaires autour d'une thématique. Afin de permettre à chacun de participer, le Parlement a fait appel au CEMôme pour organiser et gérer l'accueil des enfants durant ces commissions. Des animations ont donc été mises en place et assurées par notre ASBL pour les enfants

(autant francophones que néerlandophones) des participants aux commissions. Ces animations ont eu lieu durant les mois de mai, juin et juillet 2023.

CHANTIER BÂTIMENTS CEMÔME ET SON PROJET

En 2020, le CEMôme a acquis, sur fonds propres, un bâtiment sis Av. Fonsny, 91 à 1060 Saint-Gilles.

En 2021, l'équipe de maintenance a préparé le chantier en entamant les petites démolitions nécessaires et en vidant l'immeuble de ses vieilles installations. À partir de 2022, nous avons fait appel au bureau d'architecture : *Cipolat SRL* pour débiter les travaux. Le bâtiment est composé comme suit :

- 1 cuisine semi-professionnelle de formation et production ainsi qu'un local associatif au rez-de-chaussée ;
- 1 appartement simplex au premier étage ;
- 1 appartement triplex au second.

Pour ce faire, nous avons fait appel à la société « *Blanc-Nuage* », sous conseil du bureau d'architecture, afin de réaliser les travaux dans le bâtiment.

Initialement, la fin des travaux était annoncée pour fin décembre 2022. Dans les faits, le chantier a pris fin dans le courant du mois de décembre 2023 ...

Notre équipe logistique de maintenance s'est occupée, en fin de chantier, de l'aménagement de la cuisine semi-professionnelle et de son local associatif, du placement des cuisines ménagères dans les appartements ainsi que de tous les luminaires du bâtiment.

Cet investissement a deux objectifs : le premier était de pouvoir réaliser une cuisine semi-professionnelle de formation et de production (financée partiellement par UFB) au rez-de-chaussée. Le second objectif est de mettre les deux appartements à disposition d'un public social ou « fragilisé » via l'*Agence Immobilière Sociale* de Saint-Gilles (AIS Verhaegen) dont la convention a été signée entre les parties le 31/03/2021.

BOURSES AUX VELOS

Fort de notre partenariat avec pro vélo et cyclo vélo depuis 2020, trois nouvelles bourses aux vélos ont été organisées dans le courant de 2023. La première s'est tenue le 29/04/23, la seconde le 07/05/2023 en partenariat avec la Roseraie (une première pour Uccle et la Roseraie) sur leur site ainsi qu'une troisième le 07/10/23 au CEMôme. Toutes les trois se sont soldées par un véritable succès, plus de 50 % de vélos revendus !

Dates	Vélos déposés	Vélos vendus
29/04/2023	100	58
07/05/2023 (Roseraie)	89	45
07/10/2023	97	74

L'objectif est double : permettre aux gens qui souhaitent se débarrasser de leur « vieux » vélos de pouvoir à la fois s'en séparer ainsi que de leur offrir une seconde vie auprès d'un nouveau propriétaire. Une fois de plus, le CEMôme est ravi de pouvoir s'investir dans des actions écologiques et axées sur la durabilité et la réutilisation de matériel d'occasion.

PARTENARIAT AVEC LE CPAS D'IXELLES

Un nouveau partenariat a été mis en place avec Cap Emploi du CPAS d'Ixelles qui a pour objectif : l'insertion durable des bénéficiaires sur le marché de l'emploi.

Nous les avons rencontrés pour envisager d'établir un partenariat visant à promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) par le biais du dispositif des travailleurs de l'Article 60. Les « nouveaux » profils mis à disposition sont les suivants : administratif, communication, informatique ou encore quelques profils atypiques. Nous avons donc créé un nouveau partenariat avec le CPAS d'Ixelles qui nous a proposé de collaborer avec un travailleur art. 60 qui s'inscrit dans le cursus de politique d'accompagnement du CEMôme.

Ce travailleur a rejoint l'équipe « accueil » du CEMôme afin d'accompagner l'équipe dans toutes les missions de secrétariat en matinée. Durant les après-midis, son souhait était d'accompagner les groupes d'enfants de l'école des devoirs. Nous lui avons donc aménagé du temps en après-midi pour lui permettre de réaliser ceci au cours de cette première année.

AGRANDISSEMENT DE L'ÉQUIPE LOGISTIQUE

Au cours de l'année 2023, notre équipe logistique s'est agrandie. Trois nouveaux travailleurs ont rejoint l'équipe. Il a donc été convenu de revoir le mode opérationnel de cette équipe. Désormais, nous avons demandé aux travailleurs d'effectuer leurs tâches en équipe de deux ou trois afin d'élargir le spectre de leurs actions. Les

compétences de chacun ont été analysées et les équipes sont formées en fonction de celles-ci. Ceci permet aux travailleurs plus aguerris ou expérimentés de partager leur savoir avec les nouveaux ou novices en la matière (plomberie, menuiserie, peinture, etc.) tout en répondant aux différentes demandes de travaux, réparations, aménagements, etc.

De plus, nous avons conclu une nouvelle convention de partenariat avec l'Institut Technique Supérieur Cardinal Mercier (ITSCM) portant sur l'organisation d'aides individuelles formatives en parallèle au contrat emploi d'insertion. Trois de nos nouveaux travailleurs iront se former tous les mardis de janvier à juin 2024 en formation d'« Ouvrier Polyvalent ».

COMMUNICATION

La communication du CEMôme se développe en fonction des activités proposées mais aussi des demandes, des besoins et des attentes du public. Cette communication, notamment avec les parents et les partenaires, est de plus en plus centralisée sur la toile. Malgré tout, une partie de notre communication reste une communication papier ou orale pour permettre à notre public peu à l'aise avec l'outil informatique de rester informé. Le bouche à oreille reste également le meilleur outil pour se faire connaître dans le milieu associatif.

LES MOYENS DE COMMUNICATION EXTERNES

LES FLYERS

Bien que la quantité d'impressions de flyers ait diminué ces dernières années, le flyer reste un moyen incontournable de capter l'attention sur nos différentes activités.

Des flyers ont donc été imprimés pour chacune de nos activités en période de vacances (stages, plaines, camps et le projet des Minimômes) et en période scolaire (mercredis après-midi et le Pass'Pass') mais aussi pour le recrutement. Ces flyers sont envoyés à plusieurs de nos partenaires et donnés dans les écoles.

Des affiches sont également imprimées et placées à des endroits stratégiques (accueil du CEMôme et écoles notamment).

LE KONECTO

Pour contrebalancer notre diminution de flyers, depuis 2022, nous envoyons les informations sur les activités, les actualités et autres via l'application Konecto, utilisée dans les différentes écoles de Saint-Gilles.

Avant chaque période d'inscriptions, la chargée de communication envoie les différentes informations à la coordinatrice de l'accueil extrascolaire, Nathalie Cunha Meira, qui les transfère aux différentes écoles. Les écoles se servent alors de l'application Konecto pour envoyer les informations de nos activités aux parents.

LA NEWSLETTER

La newsletter est l'outil privilégié des parents. Elle est utilisée pour informer des débuts des inscriptions à nos activités, des différentes activités proposées, des changements d'écoles d'accueil pour les activités en période de vacances, des actualités utiles, etc. Beaucoup de parents attendent impatiemment la newsletter pour savoir quel sera le programme des activités de la prochaine période de vacances.

Pour cela, nous utilisons le site « activetrail », qui permet l'envoi groupé de mails.

LE SITE INTERNET

Depuis 2009, le CEMôme a un site Internet (www.cemome.be) sur lequel sont diffusées toutes les informations utiles et nécessaires aux parents, jobistes, partenaires et personnes intéressées par nos services. Les parents peuvent ainsi trouver tous les renseignements pour chacune de nos activités, inscrire leurs enfants à toutes nos activités et être au courant des dernières actualités importantes. Le site Internet permet également à toute personne désireuse de travailler chez nous (étudiants, jobistes saisonniers, bénévoles) de postuler en ligne.

Vues	Utilisateurs	Vues par utilisateur	Durée d'engagement moyenne
47 312	7 808	6,06	2 min 35 s

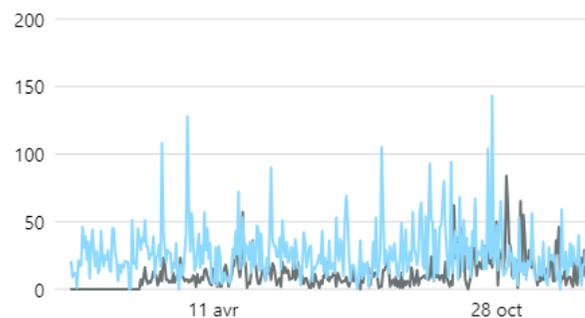
En 2022, le site a été visité plus de 32.000 fois. En 2023, il a été visité plus de 47.000 fois, soit une hausse de 47%.

LA PAGE FACEBOOK

Bien que d'autres réseaux sociaux fassent leur apparition, Facebook reste l'outil le plus utilisé par tous. En 2023, la page a davantage été alimentée afin de tenir informé notre public notamment sur les activités ou les événements du CEMôme. Le public peut y retrouver les dates d'inscriptions, les places restantes à nos activités, les dernières actualités du CEMôme, des offres d'emplois ou encore des notes de service comme notamment une fermeture exceptionnelle de l'accueil ou un changement d'école d'accueil pour les plaines de vacances.

Visites de la Page ou du profil Facebook ⓘ

9 732 ↑ 143,4



Le graphique ci-dessus nous montre le nombre total de visites sur notre page Facebook pour l'année 2023 (ligne bleue) en comparaison à 2022 (ligne grise). On peut constater une nette progression avec 143% de visites en plus en 2023.

LE PROFIL INSTAGRAM

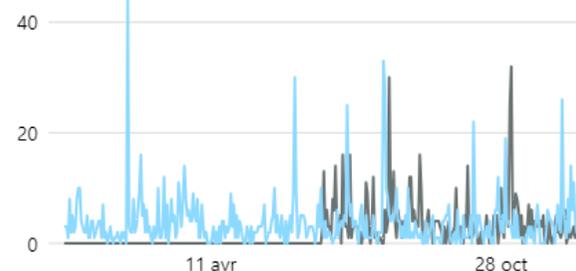
En juin 2022, le CEMôme a créé sa page Instagram. Ce réseau social nous permet d'élargir notre public touché mais également de pouvoir proposer des photos des activités, notamment, pendant les périodes de vacances scolaires.

Nous espérons pouvoir toucher toujours plus de visiteurs en favorisant une communication spécifique et régulière. Comme nous pouvons le constater sur le

graphique ci-dessous, le nombre de vue de notre profil Instagram est en évolution. La ligne bleue représente les visites en 2023 tandis que la ligne grise représente les visites en 2022.

Visites du profil Instagram ⓘ

1 372 ↑ 85,7



LES SONDAGES DE SATISFACTION

Chaque année, nous réalisons des sondages de satisfaction sur notre offre d'activités, ceci afin d'écouter notre public et de répondre au mieux à la demande et aux besoins de celui-ci. Une fois ces sondages réalisés, sous format papier et internet, l'équipe se réunit afin de proposer des solutions, changements et améliorations.

LES OUTILS EXTÉRIEURS

PRÉSENCE SUR D'AUTRES SITES INTERNET

En plus des différents outils utilisés pour représenter le CEMôme, l'ASBL est également présente sur d'autres sites Internet :

- le guidesocial ;
- social.brussels ;
- bruxellestempstlibre ;
- le Petit Moutard ;

- Yapaka ;
- De la commune de Saint-Gilles ;
- quefaire.be ;
- la ligue des familles ;
- happykids.be ;
- Espaces enfance ASBL ;
- United Fund For Belgium.

PARUTIONS

Des articles sont également insérés dans certains journaux et/ou brochures :

- Nous rédigeons régulièrement des articles qui paraissent dans le Badje Info sur différents sujets qui concernent l'extrascolaire ;
- Une page dans le Guide « Pocketje » est consacrée à nos activités ;
- Une description de nos activités est éditée dans la brochure du p'tit temps libre.

PISTES POUR 2024

- Logo et QR code du CEMôme sur les véhicules du CEMôme ;
- Création d'événements (porte ouverte, etc.) ;
- Augmenter notre présence sur les réseaux sociaux ;
- Mettre à jour le site internet et faciliter les inscriptions online ;
- ...

COHÉSION SOCIALE ET PARTICIPATION AU RÉSEAU

La plupart des activités extrascolaires que nous proposons ont de base dans leur objectif « la cohésion sociale », telles que les activités organisées dans le cadre du parascolaire, des plaines et stages de vacances, l'école de devoirs, ...

Par ailleurs, le CEMôme est aussi représenté à la coordination des écoles des devoirs ainsi qu'à la fédération des écoles des devoirs.

Une demande de renouvellement d'agrément dans le cadre de l'appel à candidature « cohésion sociale 2024-2028 » a été introduite auprès de la communauté Française, cette demande a été acceptée et octroyée du 01/01/2024 au 31/12/2028.

Nous participons également à différents évènements.

En 2023, le CEMôme a participé à :

1. La fête du printemps ;
2. Le carnaval de Saint-Gilles ;
3. Les bourses aux vélos ;
4. Le projet Miriam ;
5. ...

Le travail de réseau et notre contribution à l'évolution du secteur passent par :

- La participation active à la CCA (Commission Communale de l'Accueil) de Saint-Gilles en tant que membre effectif ;
- La participation active à la CCCS (Commission Consultative de Cohésion Sociale) ;
- La participation aux réunions du point d'appui.

La participation à ces dynamiques implique le CEMôme dans un travail de réseau sur la commune. L'association des énergies permet d'améliorer et de coordonner les services que chacun offre aux habitants.

OCCUPATION DE LA SALLE RODELLE

Le bâtiment logeant le CEMôme comprend une salle polyvalente d'environ 250m². La salle Rodelle, nommée de la sorte en référence à l'industrie qu'elle abritait autrefois, accueille les activités de l'ASBL et est proposée à la location.

Le CEMôme l'occupe durant toutes les vacances scolaires pour l'organisation de ses activités. Durant le reste de l'année, l'équipe l'utilise pour des activités telles que les ateliers de l'école des devoirs et du mercredi après-midi, les week-ends de préparation avec les animateurs externes, les sélections d'animateurs, les fêtes, les réunions d'équipes, les matinées pédagogiques, les journées de formation, les assemblées générales, les réunions de parents, etc.

Ce local est aussi régulièrement fréquenté par nos partenaires et par des associations issues du réseau associatif saint-gillois ou du milieu de l'enfance pour y organiser : des ateliers d'échanges de pratiques, des journées d'étude et/ou de formation ou encore des conférences telles que : l'asbl ensemble pour 1060, le CEMO asbl, les AOP saint-gillois, Badje asbl, la commune de Saint-Gilles, l'ONE, ...

Nous permettons également à d'autres associations, entreprises d'utiliser cette salle pour y organiser des ateliers, des formations, des assemblées générales, des conférences, des réceptions, des workshops, des soupers, des vide dressing, mais aussi des fêtes familiales et culturelles.

En 2023, nous avons pu accueillir, entre autres, les évènements suivants : réunions d'équipe, matinées/journées de formation, conférences, mariages, baptêmes, fêtes culturelles, les répétitions du Brussels Philharmonic Orchestra, journée d'étude sur les droits de l'enfant par le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, etc.

En 2023, les locations ont rapporté 23.142€. Ce qui représente une diminution de 8.161€, soit 26% de locations en moins par rapport à l'année 2022. Cette diminution peut s'expliquer par le changement des périodes de vacances scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles. La salle n'étant pas disponible à la location durant les périodes de vacances.

PISTES POUR 2024

- Proposition d'engager un concierge qui effectuerait les états des lieux d'entrée et de sortie entre chaque évènement ;
- Investir dans des décorations de types : déco de Noël, halloween, mariage, baptême, anniversaire, enterrement de vie de jeune fille afin de les proposer pour des locations à thème et de faire découvrir l'espace Rodelle à un plus large public ;
- Organiser un vide dressing/brocante/troc entre asbl partenaires (jeux, vêtement, peluche,) afin d'élargir le cercle de connaissance ;
- Création d'un programme pour les locations de la salle Rodelle ;
- Proposition d'un partenariat avec les ADM (ateliers du midi) : service traiteur.